

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DEUXIEME VICE-PRESIDENT
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI

CABINET DU PREMIER
MINISTRE

DECRET N° 78/150 du 1^{er} MARS 1978 portant
rectificatif au décret N° 77/489 du 16 Septembre 1977
portant nomination des Membres du Cabinet du Deuxième
Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Le Deuxième Vice-Président du
Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan.-

(/U l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;
(/U l'Acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du
Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
(/U l'Acte n° 001/CMP du 3 Avril 1977 portant structuration
du Comité Militaire du Parti et nomination du Deuxième Vice-Président du
Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre
du Plan ;
(/U le décret N° 69/1 du 10 Janvier 1969 fixant la composition
du Cabinet du Premier Ministre ;
(/U le décret N° 75/141 du 20 Mars 1975 fixant les indemnités
de fonctions allouées aux Membres du Cabinet du Premier Ministre ;
(/U le décret N° 77/489 du 16 Septembre 1977 portant nomina-
tion des Membres de Cabinet du Deuxième Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER:- Le décret n° 77/489 du 16 Septembre 1977, portant nomina-
tion des Membres du Cabinet du Deuxième Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan, est
modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

Consultant

Clément MOUAMBA, Docteur ès Sciences
Economiques, Fonds de Pouvoir à la BEAC

Lire :

Conseiller Consultant

Clément MOUAMBA, Docteur es Sciences
Economiques, Fonds de Pouvoir à la
BEAC.

.../...

Le reste sans changement.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République.-

Prof

Feit à Brazzaville, le 1^{er} MARS 1978

Colonel Louis SYBAYE GOMA.-